

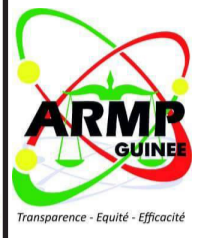
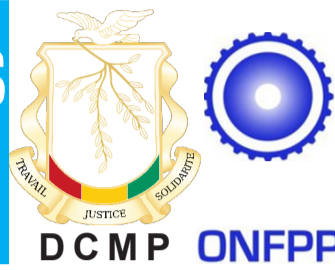


PROMOTION D'UNE EXPLOITATION MINIÈRE DURABLE ET RESPONSABLE

L'ANAIM a pour mission de planifier, concevoir et réaliser des infrastructures adaptées aux besoins du secteur minier, en veillant à leur intégration harmonieuse dans l'environnement et en favorisant le développement économique local.



Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emplois



N°779/ LUNDI 06 AVRIL 2026

Hebdomadaire / www.jaoguinee.com

Prix : 3000 GNF

APPELS D'OFFRES

MINISTÈRE DE L'ENERGIE EDG
 ● AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/03/04

MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE / UAGCP
 ● AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/05

FAO
 ● AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL..P/05
 ● AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL..P/05

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL
 ● AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHÉ.....P/06

MINISTÈRE DE LA SANTE
 ● APPEL D'OFFRES NATIONAL.....P/07

PHARMAGUINEE
 ● AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHÉ.....P/08/09/10

FPDF
Enabel
 ● AVIS D'APPEL D'OFFREP/10

PEAG
MINISTÈRE DE L'ASSAINISSEMENT PEAG
 ● AVIS D'APPEL D'OFFREP/11

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE PATAG-EAJ
 ● AVIS A MANIFESTATION D'INTERET.....P/12/13

OFFICE NATIONAL PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
 ● AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS.....P/15

SCOOP GUINEE
 L'infos de guinee en temps reel

Conseil



Gérer efficacement son salaire

OFFRES D'EMPLOIS

PROGRAMME
SIMANDOU 2040
 Un pont vers la prospérité!
La Guinée, notre Paradis
 TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION





CONSEILS
DU JOUR

Gérer efficacement son salaire sur une organisation rigoureuse dès le jour de la paie

1. Appliquer la règle d'or du "50/30/20"

C'est la méthode de référence pour équilibrer ses finances sans se priver :

- **50 % pour les besoins fixes** : Loyer, électricité, abonnements, assurances et courses alimentaires.
- **30 % pour les envies (Loisirs)** : Sorties, restaurants, shopping et vacances.
- **20 % pour l'épargne et les dettes** : Remboursement de crédits et investissements.

2. Se payer en premier

- **Automatisez votre épargne** : Programmez un virement vers un livret (Livret A, LDDS) dès le lendemain du versement de votre salaire.
- **Considérez l'épargne comme une charge** : Traitez-la comme une facture non négociable plutôt que comme ce qu'il reste à la fin du mois.

3. Maîtriser ses flux financiers

- **Établissez un budget mensuel** : Listez vos revenus nets et soustrayez vos charges fixes pour connaître votre "reste à vivre" réel.
- **Traquez les "dépenses fantômes"** : Identifiez les abonnements inutilisés ou les petits achats

quotidiens qui, mis bout à bout, pèsent lourd sur le budget.

- **Mensualisez tout** : Ramenez vos dépenses annuelles (taxes, assurances) à un coût mensuel pour éviter les mauvaises surprises.

4. Construire ses "3 poches" de sécurité

- **Poche 1 : Le quotidien** : Laissez sur votre compte courant uniquement ce qui est nécessaire pour le mois.
- **Poche 2 : L'épargne de précaution** : Constituez une réserve de 3 à 6 mois de salaire sur un compte liquide pour les imprévus (panne de voiture, santé).
- **Poche 3 : L'investissement** : Une fois la sécurité assurée, placez le surplus sur des supports à long terme (PEA, Assurance-vie) pour battre l'inflation.

5. Astuces pour réduire les coûts

- **La méthode BISOU** : Avant chaque achat non essentiel, demandez-vous si vous en avez Besoin, si c'est un besoin Immédiat, si vous n'avez pas de Semblable, quelle est l'Origine du produit et s'il est vraiment Utile.
- **Anticipez les repas** : Planifier ses menus à l'avance permet de réduire drastiquement la facture de courses et d'éviter les livraisons de repas coûteuses.

journaldesappelsdoffres@yahoo.fr / journaldesappelsdoffres@gmail.com

N° de compte B.I.G : 004 000 1571000601 67

J.A.O - N° 253/PR/TPI/K/C/2011 - BP/ 4034 Conakry / Quartier Sandervalia

ADMINISTRATEUR GENERAL:

Directeur de Publication

Ahmed Chamsoudine Cherif

664 23 78 73 / 655 23 78 73 / 628 23 78 73

RESP. COMMERCIAL ET LOGISTIQUE:

Mory Koné

611 33 17 45

Administrateurs

Alpha S Bah Fisher: 666 35 64 42

Responsable ventes et abonnements

Aissatou Barry: 622 20 01 69

Impression: Vision 2000 Communication Plus

COMPTABILITÉ & FINANCE:

Mohamed Maciré Conté

621 35 93 03 / 666 32 58 76

MONTAGE /GRAPHISME/INFOS

Fodé Abdoulaye Camara

Aka Moriah

664 932 996 / 625 242 334

cfodeabdoulaye@gmail.com

fodeabdoulayec07@gmail.com

SA CAR
FRI CAR S.A

Société
Africaine
de Courtage d'Assurances et de
Réassurances

Member of the GIB Africa Alliance

Votre Assureur conseil en toutes branches
COURTAGE, SERVICING BROKER ET AUDIT
D'ASSURANCES

Email : safricar@yahoo.fr , Site : www.safricar.com

Contact : 628 13 29 91 / 664 22 62 56 / 664 46 36 46

Almamy, Commune de Kaloum Immeuble FMR "AIR WELL"

CONFIEZ NOUS VOS ASSURANCES ET DORMEZ SUR LES DEUX OREILLES



REPUBLICQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité



MINISTERE DE L'ENERGIE (ME)

ELECTRICITE DE GUINEE (c) AVIS D'ENGAGEMENT PRÉCOCE DE MARCHÉ

NOM DU PROJET : SECONDE PHASE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE EN GUINEE (PAAEG 2)

OBJET : CONSULTATION PRELIMINAIRE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION, DE RENFORCEMENT ET D'EXTENSION DES RESEAUX DE DISTRIBUTION ELECTRIQUES HTA ET BT DU CENTRE URBAIN DE KINDIA ET LA REHABILITATION DE LA LIGNE DONKEA-KINDIA

Avril 2026

1. INTRODUCTION

L'agenda du Gouvernement pour l'accès à l'électricité (NLCEAP) et la feuille de route sectorielle pour la viabilité financière et l'initiative M300 a permis d'obtenir un financement de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG 2) afin d'accroître l'accès aux services d'électricité, à la fois par le réseau et hors réseau, dans des zones sélectionnées et d'améliorer la performance opérationnelle de la Société Electricité de Guinée (EDG-SA).

A cet égard, le présent projet dénommé Seconde phase du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG 2) s'inscrit en droite ligne du « Pacte énergétique national (Energy Compact) visant à atteindre, à l'horizon 2030, deux objectifs ambitieux à savoir un accès universel à l'électricité et une contribution à hauteur de 70 % d'énergies renouvelables dans la production d'électricité en Guinée.

Les travaux à réaliser sur financement de la Banque mondiale et de la Banque Européenne de Développement portent sur les (2) composantes suivantes :

Composante 1 : Renforcement et élargissement de l'accès au réseau et amélioration de la performance commerciale d'EDG

Cette composante comprend d'une part la réalisation des travaux d'extension et de densification du réseau de Kindia ainsi que la construction de la ligne moyenne tension Kindia-Donkèa, l'extension et la densification du réseau de la ville de Labé, le renforcement et l'extension de l'accès au réseau à Mamou, Pita, Dalaba, l'électrification rurale basée sur le réseau le long de la ligne Mamou-Labé et la construction de la ligne moyenne tension Mamou-Labé. D'autre part il s'agira des améliorations opérationnelles et la numérisation d'EDG à travers l'appui à la transformation numérique des opérations commerciales d'EDG.

Composante 2 : Électrification hors réseau à travers des mini-réseaux hybrides exploités par des opérateurs privés

Cette composante vise à élargir le programme pilote d'électrification de localités rurales par des mini-réseaux hybrides exploités par des opérateurs privés, lancé dans le cadre du PAAEG 1 en électrifiant 26 localités supplémentaires et permettre de raccorder 36 041 ménages et 4 258 petites entreprises à l'aide de mini-réseaux alimentés par des systèmes hybrides comportant 80 pour cent de production renouvelable (production solaire associée à des systèmes de stockage par batteries, ou mini-hydroélectricité, qui représenteront 95 pour cent de l'investissement total) et un générateur diesel de secours.

Ainsi pour le compte de la Composante 1, il est prévu la réhabilitation, le renforcement et l'extension des réseaux de distribution électriques HTA et BT du centre urbain de Kindia et la réhabilitation de la ligne Donkèa-Kindia.

A cet effet, avant d'entamer le processus de sélection du Constructeur, le présent avis d'engagement précoce est lancé pour consulter les potentiels soumissionnaires.

2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Les objectifs de cette démarche se présentent comme suit :

- Évaluer l'intérêt des acteurs du marché pour le projet proposé ;

- Recueillir des retours sur les principales exigences, les risques et les opportunités du projet ;
- Identifier les partenaires potentiels du secteur privé ;
- Optimiser la structuration du projet avant le lancement d'un éventuel appel d'offres ;
- Maximiser la participation d'entreprises qualifiées tout en respectant les principes de transparence, d'équité et de concurrence.

3. CONTEXTE DU PROJET

Les populations de la ville de Kindia sont confrontées aux problèmes de couverture et de qualité de l'énergie électrique. Cette situation a conduit au développement des réseaux électriques de fortune dont la tension en bout de ligne est hors normes et à l'origine de perturbations sur le réseau de distribution avec des pertes techniques élevées.

Aujourd'hui avec les travaux de réhabilitation et de renforcement du poste source de Kindia qui passe de 15 à 100MVA, nous donne la possibilité de faire l'extension des réseaux.

3.1. OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

L'objectif de développement visé par le projet est d'améliorer les conditions de vie des populations ainsi que de la productivité des entreprises bénéficiaires, grâce à l'accès à des services énergétiques réguliers, fiables et moins onéreux.

De façon spécifique, le projet permettra de :

- faciliter l'accès des ménages, des services sociaux de base et des entreprises à des services énergétiques fiables et durables ;
- Renforcer les capacités des acteurs publics du sous-secteur de l'électricité, notamment Electricité de Guinée (EDG-SA) et le Ministère en charge de l'Energie

3.2. TRAVAUX PREVUS POUR LA SOUS-COMPOSANTE « réhabilitation, renforcement et extension des réseaux de distribution électriques HTA et BT du centre urbain de Kindia et le renforcement de la ligne 15kV Donkèa – Kindia ».

Les travaux sont répartis comme suit :

- La Réhabilitation et l'Extension des réseaux de distribution HTA et BT de la ville de Kindia ;
- Et le renforcement de la ligne 15kV Donkèa - Kindia ;

La réalisation des travaux est prévue via un Appel d'Offre International (AOI), objet du présent avis.

3.3 RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

Les résultats attendus sont les suivants :

- Réhabilitation, renforcement et l'Extension des réseaux de distribution HTA et BT de la ville de Kindia et le renforcement de la ligne 15kV Donkèa - Kindia notamment :
 - La construction de 64,89 km de lignes magistrales aériennes 20 kV en Almelec 148 mm², issues à la fois du poste source de Kindia et de la centrale hydroélectrique de Donkèa ;
 - La construction de 117,9 km de lignes secondaires HTA 20 kV en

Almelec 54,6 mm²;

- La construction de 904 km de lignes BT, incluant 11 301 foyers d'éclairages publics ;
- La construction de 178 postes de transformation HTA/BT de type H61 et 136 postes de transformation de type H59 ;
- La réalisation de 50 569 branchements, incluant la fourniture et la pose des équipements de comptage, dont 16 837 nouveaux branchements et 33 732 branchements à régulariser.

Les détails du marché sont donnés dans le tableau ci-après :

Lots travaux/Du rée	Designation	Descriptif	Bailleur	Méthode de sélection/ Approche de sélection/ Document d'Appel d'offres
LOT 1 Unique	Réhabilitation, renforcement et extension des réseaux de distribution électriques HTA et BT du centre urbain de Kindia, et le renforcement de la ligne 15kV Donkéa - Kindia.	La Réhabilitation et l'Extension des réseaux de distribution HTA et BT de la ville de Kindia et le renforcement de la ligne 15kV Donkéa - Kindia.	IDA	Appel d'offres/ Ouvert-international/ DTPM mars 2026.

S'agissant des aspects techniques, une étude d'Avant-Projet Détaillé (APD) a été réalisée et dont le rapport décrit toutes les prescriptions techniques à prendre en compte pour la réhabilitation, le renforcement et l'extension des réseaux de distribution électriques HTA et BT du centre urbain de Kindia et la réhabilitation de la ligne Donkéa-Kindia. Ce document sera inséré dans le DAOI.

Des études d'impact environnemental et social ont été également réalisées sur ce projet et le PGES sera aussi inséré dans le DAO des travaux.

4. LES RISQUES DU PROJET

Le risque global de passation des marchés pour le Projet d'amélioration de l'accès à l'électricité en Guinée peut être défini comme le niveau de vulnérabilité du projet à des retards, irrégularités ou inefficacités dans la planification, la préparation, la mise en œuvre, la supervision ou le contrôle des activités de passation des marchés, pouvant compromettre la bonne exécution du projet et l'atteinte de ses objectifs en matière d'accès à l'électricité en Guinée.

Le niveau de risque estimé selon l'analyse des capacités institutionnelles, des précédents projets et des conditions locales, est " Substantiel ", nécessitant un suivi étroit, des mesures de mitigation et un plan de renforcement des capacités.

S'agissant du marché relatif aux travaux, les risques identifiés et les mesures d'atténuation proposées se présentent comme suit :

Description du risque	Description des mesures d'atténuation envisagées	Détenteur du risque	Niveau de criticité
Travaux urbains	<ul style="list-style-type: none"> - Procédures de remise à disposition de l'espace public - Sensibilisation auprès des communautés et des autorités (délivrance des permis) - Mobilisation des jeunes (emploi, rôle informationnel...) 	Client	Substantiel
Sécurité des zones de travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Consignation minutieuse des tronçons à risque - Utilisation systématique des Équipements de Protection Individuelle (EPI) et contrôles réguliers par les fournisseurs et les autorités auprès des opérateurs sur les chantiers - Renforcement de la communication auprès des 	Client / Fournisseur	Substantiel

	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des jeunes dans la sécurisation et l'emploi sur les sites de travaux 		
Délais de soumission des rapports techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Établissement d'un calendrier prévisionnel des délais de dépôt des rapports par les constructeurs et l'IC (Réunion de démarrage) - Suivi opérationnel permanent de la réalisation des activités - Définition et mise en œuvre de mesures d'arbitrage et coercitives le cas échéant en lien avec l'UGP. 	Client / Prestataire	Substantiel
Description du risque	Description des mesures d'atténuation envisagées	Détenteur du risque	Niveau de criticité
Qualité du DAOI	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des études préalables par un consultant qualifié en appui des équipes de l'UGP et des services bénéficiaires - Définition précise et harmonisation des solutions techniques attendues - Intégration des modalités de transfert de compétences vers l'exploitant 	Client	Substantiel

5. MODALITES DE PARTICIPATION

Les parties intéressées sont invitées à prendre part à l'activité suivante :

- Réunion de l'Engagement Précoce du Marché des Travaux de réhabilitation, de renforcement et d'extension des réseaux de distribution électriques HTA et BT du centre urbain de Kindia et la réhabilitation de la ligne Donkéa-Kindia.

Date /heure : 21/04/2026 à 11 h 00 GMT ;

Format Hybride (présentiel/virtuel)

Lieu : Bureau Banque Mondiale à Kaloum, Immeuble SONOCO (Conakry)

Tél.+(224) 628 27 16 77/622 622 140

Email : procurmentpaaeg2edg2025@gmail.com / scbah@yahoo.fr

Pour les entreprises qui souhaitent participer en ligne, veuillez visiter le site web de la Société Electricité de Guinée (EDG S.A) : <https://edg.com.gn> en cliquant successivement sur les onglets « Contactez-nous, Appel d'offre, Avis d'engagement précoce de marché, Participer à la réunion d'engagement du marché de Kindia et Inscrivez-vous dès maintenant ».

5. Prochaines étapes

Les informations recueillies permettront à la Société EDG-SA d'affiner les modalités du projet et d'adapter la stratégie d'acquisition. Toute procédure formelle de passation de marché ultérieure sera communiquée par les canaux officiels.

6. Remarques Importantes

La participation à cet engagement précoce du marché ne confère aucun avantage lors du processus de sélection à venir.

Il ne s'agit pas d'un appel d'offres ni d'un exercice de préqualification. Toutes les informations reçues seront traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement pour l'analyse du marché, la planification et l'optimisation des travaux objet du marché.

Nous vous remercions pour votre participation et vos précieuses contributions.



El Hadi Gando BARRY
Directeur Général de l'EDG de Guinée



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

MINISTRE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE

UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA
COORDINATION DES PROGRAMMES
(UAGCP)



AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHÉ

L'Autorité contractante,

- Vu le Décret D/333/PRG/SGG du 17 décembre 2019 portant code des marchés publics ;
- Vu le dossier d'appel d'offres DAO N°020/2025/S/AOO/FM-GAVI/UAGCP « Sélection de garages pour les services d'entretien et de réparation des véhicules de l'UAGCP et des EMOs » ;
- Vu l'avis de non-objection du 11 mars 2026 accordé par la Direction générale du Contrôle des marchés publics (DGCMP) ;
- Vu la notification d'attribution provisoire du marché en date du 18 mars 2026, en vertu de l'article 81 du Code des marchés publics ;
- Vu la notification concomitante en date du 18 mars 2026, adressée aux soumissionnaires non-retenus conformément à l'article 81 du Code des marchés publics ;

Décide :

D'attribuer définitivement, le marché à bons de commande « Sélection de garages pour les services d'entretien et de réparation des véhicules de l'UAGCP et des EMOs » à l'entreprise SMART GARAGE, Kipé, commune de RATOMA, Tél : 628 90 72 72, Email : issaoui28@gmail.com

Fait à Conakry, le 02/04/2026
Pour l'Autorité contractante,

Responsable Portefeuille Gavi & FM



**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
N°2026/FRGUI/FRGUI/135969**

PROJET : GCP/GUI/029/BEL

Dans le cadre de la réalisation des activités du Projet : GCP/GUI/029/BEL « Appui aux efforts d'adaptation au changement climatique des communautés agro-sylvo-pastorales des Préfectures de Kindia et de Mamou », la Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République de Guinée, a publié un appel d'offres international sur le site www.ungm.org pour l'achat de 1.500 poubelles pour la gestion des déchets solides des principaux marchés des communes urbaines de Kindia et Mamou.

Si vous souhaitez soumettre vos offres techniques et financières, en réponse au présent appel d'offres international, assurez-vous de disposer des documents administratifs et fiscaux à jours, d'avoir une expérience avérée tout en fournissant des preuves de livraison antérieure des équipements similaires et de disposer au moins un enregistrement de base sur la plateforme [Nous profitons de cette occasion, pour vous remercier de votre volonté d'accompagner l'Organisation à bien mener ses activités en République de Guinée.
Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.](http://United Nations Global Marketplace (UNGM).</p>
</div>
<div data-bbox=)

Date de clôture : 10 avril 2026 à 15 h00 T.U

Conakry, le 17 mars 2026

Dr Lionel GBAGUIDI
Représentant de la FAO a.i en Guinée



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°2026/FRGUI/FRGUI/136206

Dans le cadre de la réalisation des activités du Projet : GCP/GUI/029/GUI « Appui aux efforts d'adaptation au changement climatique des communautés agro-sylvo-pastorales des Préfectures de Kindia et de Mamou », la Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République de Guinée, a publié un appel d'offres national sur le site www.ungm.org pour l'achat et le montage de 6 motos et 2 motos tricycles pour le suivi des activités et le transport des déchets solides des principales marches des communes urbaines de Kindia et Mamou ».

Ce présent appel d'offres, est ouvert aux entreprises Guinéennes.
Si vous souhaitez soumettre vos offres techniques et financières, assurez-vous de disposer des documents administratifs et fiscaux à jours, d'avoir une expérience avérée tout en fournissant des preuves de livraison antérieure de matériels similaires et de disposer au moins un enregistrement de base sur la plateforme [Nous profitons de cette occasion, pour vous remercier de votre volonté d'accompagner l'Organisation à bien mener ses activités en République de Guinée.
Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.](http://United Nations Global Marketplace (UNGM).</p>
</div>
<div data-bbox=)

Date de clôture : 17 avril 2025 à 14 h00 TU

Conakry, le 25 mars 2026

Dr Lionel GBAGUIDI
Représentant de la FAO a.i en Guinée

APRÈS LE 28 FÉVRIER, IL SERA TROP TARD !

30 JOURS

PRÊT À 0 % D'INTÉRÊT

- ✓ Modernisez votre équipement
- ✓ Augmentez votre stock
- ✓ Acceptez le paiement Crédit Money

CREDIT RURAL DE GUINEE
CONTACTEZ- NOUS 626 55 55 55

Ensemble travaillons pour notre réussite
#Meilleure microfinance 2025

PROGRAMME SIMANDOU 2040
Un pont vers la prospérité!

La Guinée, notre Paradis
TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION

- 1 Agriculture, Industrie Alimentaire & Commerce
- 2 Éducation & Culture
- 3 Infrastructures, Transports & Technologies
- 4 Économie, Finance & Assurance
- 5 Santé & Bien-être



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice – Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE
UNITE DE GESTION DES PROJETS



**PROJET DE TRANSFORMATION DU SYSTEME
DE SANTE EN GUINEE (PT2S)**

Financement IDA : CREDIT N° 7635-GN et Don N°TFOC 5993-GN

**Appel d'Offres National
pour Fournitures du Secteur de la Santé
(Processus à Une Enveloppe)**

Appel d'Offres No : 01/PT2S/EQ/UGP/MSHP/2026

Projet : Projet de Transformation du Système de Santé en Guinée (PT2S)

Acheteur : Ministère de la Santé et l'Hygiène Publique

Pays : République de Guinée

Intitulé du Marché : Acquisition des équipements de gestion des déchets biomédicaux (10 Incinérateurs et broyeurs de verres) en faveur des régions de Boké, Mamou, Labé, Faranah et N'Zérékoré.

Prêt/Crédit/don No : CREDIT N° 7635-GN et Don N°TFOC 5993-GN

Emis le : 6 avril 2026

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer Projet de Transformation du Système de Santé en Guinée (PT2S), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition des équipements de gestion des déchets biomédicaux (10 Incinérateurs et broyeur de verre) en faveur des régions de Boké, Mamou, Labé, Faranah et N'Zérékoré.

2. L'Unité de Gestion des Projets du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique sur Financement de la Banque Mondiale sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements de gestion des déchets biomédicaux en en lot unique.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence Nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, Edition Septembre 2025 (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de : l'Unité de Gestion des Projets du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Quartier Coronthie, Commune de Kaloum, Conakry, drgrovogui@gmail.com, barysouadou@yahoo.fr Tél. +224 626 963 888 - +224 626 963 890, site www.ugp-passp-ms.org. gn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 9 heures et 15 GMT du lundi au jeudi et de 9 heures à 13 heures les vendredis.

4. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Sept Cent Mille Francs Guinéens (450.000 GNF) ou équivalent en monnaie librement convertible. Le document d'Appel d'Offres sera retiré par le soumissionnaire lui-même ou son représentant au siège de l'Unité de Gestion des Projets.

Conformément à l'Arrêté Conjoint des Ministres des Finances et Budget N° 2304/MEF/MB/SGG portant modalité de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente des dossiers d'Appel d'Offres :

- 30% du prix d'achat du DAO à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Compte n°2011000407 à Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) ;
- Compte n°2011000407 à Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) ;
- 50% du prix d'achat du DAO est versé au compte du Receveur Central du Trésor à la BCRG n° 4111071 ;

- 20% du prix d'achat du DAO est versé au compte de l'Autorité Contractante.

La validité des offres ne doit pas être inférieure à cent vingt (120) jours.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au Bureau de la Division Passation des Marchés du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Quartier Almamy, Commune de Kaloum, République de Guinée au plus tard le 13 mai 2026 à 10 heures 00 minute.

- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous.

6. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission émise par une Banque pour un montant correspondant à : Quatre Vingt Huit Millions Cinq Cent Mille Francs Guinéens (88 500 000 GNF)

La validité de la garantie de l'offre est de cent cinquante (150) jours.

7. Les critères de qualifications sont entre autres :

- Une justification d'une ligne de crédit ;
- Les états financiers des trois (3) dernières années par un cabinet d'audit ;
- Un chiffre d'affaires annuel moyen certifié sur les trois dernières années équivalent ou supérieur au montant du marché ;
- Deux (2) marchés similaires en nature et en volume certifiés par les PV de réception et les attestations de bonne exécution au cours des cinq (5) dernières années. A cet effet joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve montrant qu'il a exécuté lesdits marchés ;
- Une attestation certifiant que le soumissionnaire a été dûment autorisé par le Fabricant à livrer dans le pays de l'Acheteur, en exécution du marché, les fournitures dont il n'est pas fabricant ;
- L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire : une procuration (pouvoir) ou un acte notarié.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Bureau de la Division Passation des Marchés du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, à l'attention de Monsieur Fanta Mady TRAORE, Personne Responsable de la Passation des Marchés, Quartier Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée.


Dr Moustapha GROVOGUI
Coordonnateur National

MARCHES DE TRAVAUX SANS PRE-QUALIFICATION

N° de l'Appel d'Offres	Titre de l'Appel d'Offres	Code Budget	Type de Financement	N° de l'Appel d'Offres	Type de Financement	Code Budget	Type de Financement	N° de l'Appel d'Offres	Type de Financement	Code Budget	Type de Financement	Phase 1 : Evaluation des offres		Phase 2 : Evaluation des offres		Phase 3 : Evaluation des offres		Phase 4 : Evaluation des offres												
												Publication ANO	Date limite dépôt offre	Publication ANO	Date limite dépôt offre	Publication ANO	Date limite dépôt offre	Publication ANO	Date limite dépôt offre	Publication ANO	Date limite dépôt offre	Publication ANO	Date limite dépôt offre							
1	Travaux de maintenance des équipements électriques de la centrale solaire de Boussadji	70000000	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	10	10	10	10	10	10	10	10										
2	Travaux de maintenance des équipements électriques de la centrale solaire de Boussadji	70000000	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	10	10	10	10	10	10	10	10										
Coût Total												1 433 000 000																		

N° de l'Appel d'Offres	Titre de l'Appel d'Offres	Code Budget	Type de Financement	N° de l'Appel d'Offres	Type de Financement	Code Budget	Type de Financement	N° de l'Appel d'Offres	Type de Financement	Code Budget	Type de Financement	Phase 1 : Evaluation des offres		Phase 2 : Evaluation des offres		Phase 3 : Evaluation des offres		Phase 4 : Evaluation des offres											
												Publication ANO	Date limite dépôt offre	Publication ANO	Date limite dépôt offre	Publication ANO	Date limite dépôt offre	Publication ANO	Date limite dépôt offre	Publication ANO	Date limite dépôt offre								
1	Travaux de maintenance des équipements électriques de la centrale solaire de Boussadji	70000000	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	10	10	10	10	10	10	10	10									
2	Travaux de maintenance des équipements électriques de la centrale solaire de Boussadji	70000000	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	10	10	10	10	10	10	10	10	10								
3	Travaux de maintenance des équipements électriques de la centrale solaire de Boussadji	70000000	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	10	10	10	10	10	10	10	10	10								
4	Travaux de maintenance des équipements électriques de la centrale solaire de Boussadji	70000000	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	10	10	10	10	10	10	10	10	10								
5	Travaux de maintenance des équipements électriques de la centrale solaire de Boussadji	70000000	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	10	10	10	10	10	10	10	10	10								
Coût Total												3 319 000 000																	

MARCHES DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICE / DEMANDE DE COTATION

N° de l'Appel d'Offres	Titre de l'Appel d'Offres	Code Budget	Type de Financement	N° de l'Appel d'Offres	Type de Financement	Code Budget	Type de Financement	N° de l'Appel d'Offres	Type de Financement	Code Budget	Type de Financement	Phase 1 : Evaluation des offres		Phase 2 : Evaluation des offres		Phase 3 : Evaluation des offres		Phase 4 : Evaluation des offres											
												Publication ANO	Date limite dépôt offre	Publication ANO	Date limite dépôt offre	Publication ANO	Date limite dépôt offre	Publication ANO	Date limite dépôt offre	Publication ANO	Date limite dépôt offre								
1	Travaux de maintenance des équipements électriques de la centrale solaire de Boussadji	70000000	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	10	10	10	10	10	10	10	10									
2	Travaux de maintenance des équipements électriques de la centrale solaire de Boussadji	70000000	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	10	10	10	10	10	10	10	10	10								
3	Travaux de maintenance des équipements électriques de la centrale solaire de Boussadji	70000000	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	10	10	10	10	10	10	10	10	10								
4	Travaux de maintenance des équipements électriques de la centrale solaire de Boussadji	70000000	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	10	10	10	10	10	10	10	10	10								
5	Travaux de maintenance des équipements électriques de la centrale solaire de Boussadji	70000000	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	POSA	1	10	10	10	10	10	10	10	10	10								
Coût Total												6 48 075 000																	

N° de l'offre	Intitulé du projet / Marché	PHASE 1 : INDICATEUR D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ			
		Elaboration du Dossier de Consultation	Offre à soumettre	Transmission de l'offre	Intervention de l'Etat	Approuvé / Rejeté	Approuvé / Rejeté	Approuvé / Rejeté	Approuvé / Rejeté	Signature de l'offre	Signature de l'Etat	Signature de l'Etat	Signature de l'Etat
	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de la zone de la FPF	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000
	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de la zone de la FPF	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000
	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de la zone de la FPF	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000
	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de la zone de la FPF	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000
	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de la zone de la FPF	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000
	Coût Total	654 000 000											

MARCHES DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICE / DEMANDE DE COTATION

N° de l'offre	Intitulé du projet / Marché	PHASE 1 : INDICATEUR D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ			
		Elaboration du Dossier de Consultation	Offre à soumettre	Transmission de l'offre	Intervention de l'Etat	Approuvé / Rejeté	Approuvé / Rejeté	Approuvé / Rejeté	Approuvé / Rejeté	Signature de l'offre	Signature de l'Etat	Signature de l'Etat	Signature de l'Etat
	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de la zone de la FPF	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000
	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de la zone de la FPF	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000
	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de la zone de la FPF	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000
	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de la zone de la FPF	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000
	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de la zone de la FPF	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000
	Coût Total	103 750 000											



Projet : Agriculture Durable et Sécurité Alimentaire en Moyenne Guinée « ADESA-MG »

Date : 3 Avril 2026

Avis d'Appel d'Offres AON/N°01/ FPF/ADESA-MG/2026

1. La Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD) a obtenu une convention de subsides de l'Agence Belge de Coopération Internationale (Enabel) pour financer le Projet dénommé Agriculture Durable et Sécurité Alimentaire en Moyenne Guinée (ADESA-MG) qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la résilience des populations de la région face aux chocs climatiques alimentaires et économiques par la promotion d'une Agriculture Durable. Il est prévu qu'une partie de ces fonds, soit utilisée pour effectuer des paiements au titre du marché d'aménagement de sept (7) périmètres maraîchers d'1 ha chacun, équipés d'un forage avec système de pompage solaire, une clôture grillagée renforcée par des haies vives et de latrines (double cabines) à usage public dans 7 unions/zones de la FPF dans le but d'augmenter les revenus de ses adhérents à travers l'amélioration des conditions d'arrosage des productrices et producteurs.

2. La Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD) sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation de ces travaux d'aménagement.

3. Le financement de ce marché de travaux est assuré à 100% par les fonds d'Enabel.

4. Le dossier d'appel d'offre peut être obtenu auprès de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD) aux adresses suivantes ou par mail :

- Mr Moussa Para Diallo, président de la FPF Tél : +224 622 408 495 ;
- Mr Mamadou Saliou Barry Responsable administratif du projet ADESA-MG ;
Tél : +224 622 296 806
E-mail : fpdf2002@yahoo.fr

5. Le présent appel d'offres s'adresse aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) répondant aux conditions ci-après.

- Être inscrit au registre du commerce et en règle avec la législation fiscale et sociale du pays ;
- Avoir réalisé au moins trois marchés de travaux similaires dans les 3 dernières années ;
- Disposer d'un service d'Ingénierie sociale après les travaux d'aménagement (si requis) ;

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : au siège de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD) à Timbi Madina ou par mail : fpdf2002@yahoo.fr au plus tard le 23 Avril 2026 à 10 heures GMT. Les offres en retard seront rejetées. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 12 heures précises au siège de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD) à Timbi Madina.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui le souhaitent et elles seront valables pour 90 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

Le Président de la FPF

Le Président de la FPF



MINISTRE DE L'ASSAINISSEMENT
DE L'HYDRAULIQUE ET DES
HYDROCARBURES

REPUBLIQUE DE GUINEE



PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT DE GUINEE (PEAG)

Financement : Banque mondiale : P179017

Crédit IDA N° 7742-GN & DON N° C 7738-GN

DEMANDE DE PARTENARIATS POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS DU PEAG

FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES, MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU, MATERIEL ROULANT, FOURNITURES ET CONSOMMABLES DE BUREAU.

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement de l'IDA à hauteur de 200 millions de Dollar US pour financer conjointement le Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG) dont l'objectif est d'accroître l'accès aux services d'eau gérées en toute sécurité dans le Grand Conakry et d'appuyer la mise en œuvre de politiques et de réformes institutionnelles en matière d'eau et d'assainissement. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer des paiements au titre des futurs marchés de fourniture d'équipements informatiques, du matériel et mobilier de bureau, du matériel roulant, fournitures et consommables de bureau.

2. L'UGP du PEAG sollicite des partenariats avec les Sociétés et Entreprises légalement constituées en Guinée afin de constituer une Base de données des fournisseurs qui permettra de présélectionner celles qualifiées pour les consultations futures dans l'acquisition des équipements et fournitures citées plus haut.

3. Les critères d'éligibilité pour figurer dans cette Base de données sont :

- Être légalement constituée (RCCM) et à jour en matière de fiscalité (Quitus fiscal à jour),
- Disposer d'un siège social vérifiable,
- Avoir réalisé des cas similaires pertinents dans les domaines d'intervention de la Société ou de l'Entreprise (au moins 3 cas similaires) ces cinq (5) dernières années,

Les Partenaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de l'Unité de Gestion du Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG), sise au Quartier Minière Corniche en face de la cour de Saifoulaye Commune de Dixinn, BP: 1217, Conakry et tel: (224) 628-489-131 de 09 h 00 à 16 h 00 du lundi au jeudi et 09h 00 à 13 h 00 le vendredi.

4. Les demandes de partenariat adressées au Coordonnateur du Projet PEAG-EDG devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 20 avril 2026 à 16 h 00.

Conakry, le 06 avril 2026

Le Coordonnateur



Le Coordonnateur

Arafan BAYO



www.jaoguine.com



**MINISTERE DE
L'AGRICULTURE (MA)**

REPUBLIQUE DE GUINEE

**Travail – Justice -
Solidarité**



**GROUPE DE LA
BANQUE
AFRICAINNE DE
DEVELOPPEMENT**

**PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE GUINEENNE
ET DE L'ENTREPRENARIAT AGRICOLE DES JEUNES
(PATAG-EAJ)**

IAS No : AOO N°01/MAGEL/PATAG-EAJ/T/BAD/2026
Maître d'Ouvrage : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
Projet : PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE GUINEENNE ET DE L'ENTRE-
PRENARIAT AGRICOLE DES JEUNES
(PATAG –EAJ)
Nom du Marché : Travaux de Construction des Infrastructures Agricoles dans les Préfec-
tures de Boké et de Boffa en trois (3) lots.
Pays : République de Guinée
Prêt N° : 5900150002251
Méthode de passation de Marché : Appel d'Offres Ouvert (AOO)

Émis le : Vendredi 03 Avril 2025

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRE
Avis d'Appel d'Offres Ouvert
Invitation à soumissionner (IAS)
Travaux de taille moyenne
(Procédure à enveloppe unique)**

1. L'invitation à soumissionner suit l'avis général d'acquisition pour ce projet qui a été publié sur UNDB online du 18 Novembre 2019 et sur le site Web du groupe de la Banque Africaine de Développement

2. La République de Guinée a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement en diverses monnaies afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de l'Entrepreneariat Agricole des Jeunes (PATAG-EAJ). Il est prévu qu'une partie des produits de ce prêt soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat relatif aux Travaux de Construction des Infrastructures Agricoles dans les Préfectures de Boké et de Boffa répartis en trois (3) lots. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements

de Projets d'Investissement

3. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage Représenté par l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de l'Entrepreneariat Agricole des Jeunes (PATAG-EAJ), invite par le présent Appel d'Offres les soumissionnaires éligibles à présenter leurs offres sous pli fermé, pour une partie ou pour la totalité des Trois (03) lots objet de cet Appel d'Offres pour l'exécution des Travaux de Construction des Infrastructures Agricoles dans les Préfectures de Boké et de Boffa répartis en trois (3) lots indivisibles et décrits comme suit :

Lot	Préfectures/Sites	Infrastructures
	Boffa-Koba	Un (01) Centre Transformation du riz, composé de : - (01) magasin de stockage ; - (01) Hangar de transformation ;

Lot I		- (01) aire de séchage ; - (01) bloc de latrines ; - (01) forage équipé de système photovoltaïque ;
	Boffa -Lisso	Un (01) marché de vente à Lisso Centre, composé de - (01) (hangar) ; - (01) bloc de latrines ; - (01) forage équipé de système photovoltaïque ; Un (01) magasin de stockage à Samanssira,
Lot II	Boké- Bintimodia Dabiss	Un (01) étal de vente avec latrine à kolia-Sanamato/Bintimodia ; Un (01) magasin de stockage à Kokindé/Bintimodia Un (01) magasin de stockage à Nyamayara /Dabiss,
		Deux (02) Centres de Transformation de produits agricoles à Yomboya et à Koulifanya dans la CU de Boké), composé chacun de : - (01) magasin de stockage ; - (01) hangar de transformation ; - (01) aire de séchage ; - (01) bloc de latrines ; - (01) forage équipé de système photovoltaïque ;
Lot III	Boké centre	- Une (01) clôture de sécurité

4. Le délai de réalisation des travaux sera de trois mois pour chaque lot. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale d'un Appel d'Offres Ouvert (AOO) telles que définies dans le « Cadre de Passation des Marchés de la Banque Africaine de Développement, édition d'octobre 2015 » pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du projet PATAG EAJ, sis au Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal N°2 en face de l'Immeuble Seta Motors Conakry République de Guinée Tel : +224 628 3936 67 621 35 82 51/623 28 81 46 fistondiatk26@gmail.com soulcam418@gmail.com Du Lundi au Jeudi : de 9h à 16h 30 et Vendredi : de 8h 30 à 13h.

6. Le Dossier d'Appel d'Offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Cinq Millions francs guinéen (5 000 000 GNF, partagé conformément à la réglementation en vigueur en Guinée sur les comptes suivants :

- 50% sur le compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor » ;
- 30% sur le compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- 20 % sur le compte de l'autorité contractante par un versement orange money au 623 28 81 46.

Les Entreprises Etrangères peuvent procéder au paiement par virement sur ces numéros de compte orange Money + Tel : +224 628 3936 67

Une redevance de 0.60% sera payé à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie réglementaire. Une redevance de 0,30% du prix hors taxes du marché sera payée au compte de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics à partir de l'immatriculation du marché.

7. Les offres doivent être obligatoirement remises au : Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de L'Entreprenariat Agricole des Jeunes (PATAG-EAJ), à l'adresse mentionnée ci-après : Quartier Kipé-Centre Emetteur, Commune de Ratoma, Transversale N°2, en Face de l'Immeuble SETA-MOTORS, Conakry, République de Guinée au plus tard le 06 Mai 2026 à 10 h 30 mn.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour que la date limite de dépôt, soit le 06 Mai 2026 à 11H 00 en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes au Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de L'Entreprenariat Agricole des Jeunes (PATAG-EAJ) à l'adresse mentionnée ci-après : Quartier Kipé-Centre Emetteur, Commune de Ratoma, Transversale N°2, en Face de l'Immeuble SETA-MOTORS, Conakry, République de Guinée.

8. Les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie bancaire de soumission d'un montant de :
Ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible.
La garantie d'offre sera valide jusqu'au 28ème jour suivant la date limite de validité de l'offre.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents 06 Mai 2026 à 11H 00, au Siège de la Coordination du Projet d'Appui à la

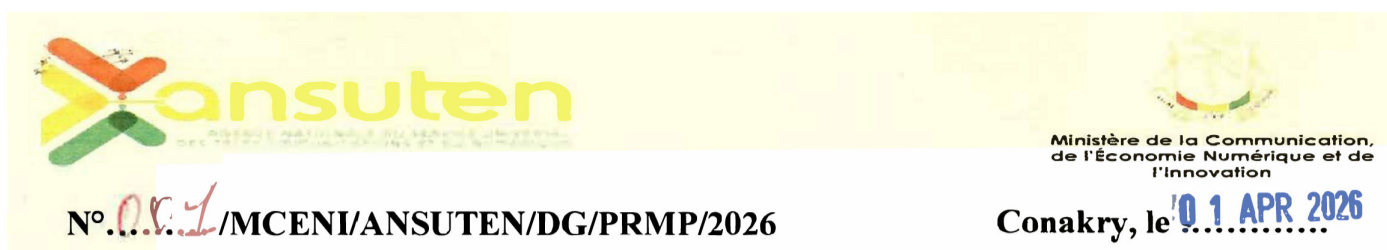
LOTS	MONTANTS GNF
Lot 1	54 000 000
Lot 2	30 000 000
Lot 3	65 000 000

Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de L'Entreprenariat Agricole des Jeunes (PATAG-EAJ), à l'adresse mentionnée ci-après : Quartier Kipé-Centre Emetteur, Commune de Ratoma, Transversale N°2, en Face de l'Immeuble SETA-MOTORS, Conakry, République de Guinée

Conakry le 03 Avril 2026

Le Coordinateur/MA


 Atigou BALDE



N°.../MCENI/ANSUTEN/DG/PRMP/2026

Conakry, le 01 APR 2026

Le Directeur Général

**Relance de l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert National
Dossier d'Appel d'Offres Ouvert N° : 001/MCENI/ANSUTEN/DG/PRMP/2026
AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES
TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)
SERVICE DE PASSATION DES MARCHES.**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal des Appels d'offres & Offres d'emplois (JAO) en date du 23 février 2026.

2. L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (l'ANSUTEN) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, afin de financer la couverture santé de son personnel et à l'attention d'utiliser une partie de ce fonds pour financer le marché de service de prestation pour la couverture d'Assurances Maladie en faveur du personnel, dans un délai de douze (12) mois.

3. L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (l'ANSUTEN) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour assurer le service de prestation de la couverture d'Assurances Maladie en faveur du personnel de l'ANSUTEN et services connexes en lot unique.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à articles 23 et suivant du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définis dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévu à l'article 64 des Codes de Marchés Publics.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés en version numérique à la demande.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de: Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), Tel : (00224) 622 43 58 66, Courriel : appel.offres@ansuten.gov.gn; copie oumar.faro@ansouten.gov.gn ; et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus Du lundi au jeudi de 08h 30 à 12H 30 et de 14h30 à 16h00 et Le vendredi de 08h30 à 12h30 et 14h00 à 15h00. 6. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre les autres documents suivants:

- Les preuves justifiant que les soumissionnaires sont agréés dans le domaine de l'assurance maladie en République de Guinée;
- Les preuves des marchés similaires réalisés au cours des cinq (05) dernières années ;
- La liste des différents prestataires agréés (Hôpitaux, Cliniques, pharmacies, médecine, etc.) sur tout le territoire des pays concernés;

Voir le dossier d'appel d'offres pour plus d'informations

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d' Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), sise au quartier Koloma Immeuble ARPT 7ème étage commune de Ratoma, Tel : (00224) 622 43 58 66, Courriel : appel.offres@ansuten.gov.gn; copie oumar.fato@ansuten.gov.gn, à compter du 02 avril 2026, contre un paie-

ment non remboursable de Trois (03) millions de Francs Guinéens (3 000 000 GNF). La méthode de paiement sera comme suit :

- 50 % au compte du Trésor Public sous le N° 4111071 ;
- 30 % au compte de l'ARMP sous le N° 2011000307; et
- 20 % à l'Autorité contractante.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés en version numérique à la demande.

8. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse ci-après: la Direction Générale de l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (l'ANSUTEN), sise au quartier Koloma commune de Ratoma Immeuble ARPT 7ème étage Tel: (00224) 622 43 58 66, au plus tard le 20 avril 2026 à 10h 30 mn.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des offres et, à l'adresse: Guinée, Conakry, Salle de réunion de la Direction Générale de L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (l'ANSUTEN), sise au quartier Koloma commune de Ratoma Immeuble ARPT 7eme étage, le 20 avril 2026 à 11 h 00 mn. Tel: (00224) 622 43 58 66.

9. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l' Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la cote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d' Appel d'Offres.

10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant égale à 1,5% du montant de l'offre dont la validité est de Cent vingt-(120) jours.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

11. La législation régissant l'appel d'offres.





AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

Exercice budgétaire 2026

1. Autorité contractante

Dans le cadre de l'exécution de son budget annuel 2026, l'Office National de Contrôle Sanitaire des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (ONSPA) prévoit de financer diverses activités.

À cet effet, l'ONSPA lance un Avis Général de Passation des Marchés Publics, conformément aux dispositions de l'article 20 du Code des Marchés Publics, à l'intention des candidats potentiels, sous réserve des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du même code.

2. Au titre des marchés de travaux

Construction et équipement de cinq (05) postes de contrôle sanitaire frontaliers (Forécariah, Koundara, Gaoual, Lola et Yomou) (AOI)

Travaux de rénovation des bâtiments (AOO)

Travaux de réhabilitation (DC)

Travaux de rénovation des bâtiments administratifs (DC)

3. Au titre des marchés de fournitures et prestations de services

Achat d'autres produits et fournitures (DC)

Protocole d'accord pour l'assurance (DC)

Fourniture de consommables informatiques (DC)

Entretien et réparation du matériel informatique (DC)

Entretien et réparation du mobilier de bureau (DC)

Entretien et réparation des matériels de froid (climatiseurs) (DC)

Entretien et réparation des véhicules automobiles (DC)

Achat de fournitures et biens courants (AOO)

Achat de pré-imprimés (AOO)

Achat de fournitures et petits matériels de bureau (AOO)

Achat de fournitures informatiques (AOO)

Frais de nettoyage des bureaux et gardiennage (AOO)

Achat d'autres produits spécifiques (AOO)

Autres fournitures de service (AOO)

Achat de carburant pour véhicules et engins (AOO)

Consommation de télécommunications (AOO)

Acquisition d'immobilisations incorporelles (AOO)

Acquisition d'immobilisations corporelles (AOO)

Achat de matériel de transport (AOO)

Achat de mobilier de bureau (AOO)

4. Au titre des marchés de prestations intellectuelles

Recrutement de consultants (DC)

Formation des agents sur les activités d'inspection et de contrôle sanitaire des produits halieutiques (DC)

Formation des agents à l'utilisation des logiciels d'inspection et de contrôle sanitaire des produits halieutiques (DC)

Digitalisation des activités d'inspection et de contrôle sanitaire des produits halieutiques (AOO)

Formation des agents de l'ONSPA (AOO)

5. Informations complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de l'Organe de Passation des Marchés Publics de l'Office National de Contrôle Sanitaire des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (ONSPA).

Téléphone : (+224) 622 27 13 99

E-mail : doussoud997@gmail.com

6. Réserve de l'administration

L'Office National de Contrôle Sanitaire des

Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (ONSPA) se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou à partie du présent Avis Général de Passation des Marchés, conformément aux dispositions de l'article 20, alinéa 2 du Code des Marchés Publics.

NB :

AOO : Appel d'offres ouvert

DC : Demande de cotation

Le Directeur Général
M. Mamadou Bano Diallo



SOCIETE ANGLOGOLD ASHANTI DE GUINEE SAG SA.

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Kaloum
Sous le numéro RCCM/GC-KAL/010.260A/2005
Capital Social : 20.506.670 Dollars US

Koron, le 28 mars 2026

AVIS DE RECRUTEMENT N° 010/SPAS/LC/DRH/SAG/2026

La Société AngloGold Ashanti de Guinée (SAG), filiale du Groupe AngloGold Ashanti, recherche un(e) Spécialiste (Analyste, programmeur et gestionnaire) de base de données pour le Département de la Technologie Numérique (Digital Technology). La catégorie socio-professionnelle est C4 selon la grille salariale actuelle ; mais elle pourrait être revue à la baisse si les exigences du poste ne sont pas totalement remplies par le/la candidat(e) retenu(e). Il/elle sera sous l'autorité directe du Directeur du département.

A. Résumé du Poste :

Le/la titulaire du poste (analyste, programmeur) assurera l'installation, la configuration, la sécurisation et la maintenance des systèmes de gestion de bases de données (SGBD) de la SAG. Il/elle s'occupera également de la conception, de la création, du déploiement, de la maintenance et de l'optimisation des applications pour ordinateurs et appareils mobiles conformément aux besoins de la mine de Siguiiri. Elle/Il garantira la disponibilité et l'intégrité des données via des sauvegardes et le contrôle des accès.

B. Devoirs et responsabilités :

Sans être exhaustives les tâches et responsabilités sont entre autres :

- Surveiller la performance des systèmes, effectuer des sauvegardes et la restauration des données ;
- Assurer l'intégrité des données en contrôlant les autorisations d'accès afin de garantir une disponibilité efficace, sécurisée et ininterrompue des données ;
- Assurer l'installation, la configuration, la sécurisation et la maintenance des systèmes de gestion de bases de données (SQL server) de la SAG ;
- S'occuper de la conception, de la création, du déploiement, de la maintenance et de l'optimisation des applications logicielles pour les ordinateurs et appareils mobiles ;
- Maintenir et mettre à jour les logiciels existants et ajouter de nouvelles fonctionnalités pour de meilleures performances ;
- Assurer la sauvegarde des contenus de "SharePoint Online" de la SAG ;
- Créer et déployer sur SharePoint online de la SAG des Applications de flux d'approbation avec les outils MS power App et MS power automate ;
- Collaborer avec d'autres collègues, concepteurs, développeurs et chefs de projet pour atteindre les objectifs.

C. Responsabilité en matière de santé, sécurité industrielle et environnementale :

Respecter et faire respecter toutes les exigences de santé, de sécurité industrielle et environnementale.

Les responsabilités ci-dessus définies, exigent de la part du/ de la titulaire un engagement certain pour l'amélioration continue en matière de santé, de sécurité industrielle et de gestion environnementale conformément aux politiques, procédures et normes de la SAG et du groupe AngloGold Ashanti.

D. Conditions d'accès au poste :

Ce poste est ouvert aux Guinéens. Les candidatures internes et féminines sont vivement encouragées.

E. Qualifications, compétences et expériences:

- Avoir au moins un diplôme de licence ou équivalent en programmation ;
- Avoir un minimum de 5 ans d'expérience en programmation ;
- Savoir bien utiliser les langages de programmation tels que C#, JavaScript, VBScript, PowerShell et Python ;
- Avoir une bonne capacité organisationnelle et une bonne maîtrise du temps de travail ;
- Connaitre les exigences et procédures de sécurité au travail ;
- Avoir obtenu (ou prouvé) de bons résultats chez le(s) précédent(s) employeur(s) ;
- Savoir bien communiquer en français et en anglais ;
- Prouver une bonne éthique de travail et une bonne capacité à gérer des relations inter-professionnelles.

F. Candidatures :

Les candidat(e)s sont prié(e)s d'utiliser le lien ci-dessous pour postuler :

<https://careers.anglogoldashanti.com/job-invite/29262/>

La date limite pour les candidatures est arrêtée au 8 avril 2026 à 22 heures précises. Entre 8h00 et 16h40', les candidat(e)s peuvent appeler les numéros (de bureau) : +44 207 660 0276 extension 1568, 1561, 1562, 3400 ou 1585 en cas de besoins éventuels d'assistance. Seuls(es) les candidats(es) présélectionnés(es) seront contactés(es).

G. Modalités de sélection :

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront invité(e)s à un test écrit/entretien.

H. Information Importante :

Le personnel de la SAG ne doit jamais demander de l'argent en échange d'un emploi. Si on vous demande de l'argent en échange d'une offre d'emploi ou si vous soupçonnez une telle activité, veuillez le signaler immédiatement à notre service de sécurité, ou utiliser nos canaux de dénonciation en envoyant un SMS à +27 73 573 8075 ou par e-mail : Speakup-AG@ethics-line.com ou utilisez l'internet à www.tip-offs.com.





APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes de développement et de gestion intégrée des ressources des bassins sous sa juridiction, l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG) lance un appel à candidatures pour le recrutement de :

- Un(e) Expert(e) en Traduction Français–Portugais
- Un(e) Expert(e) Agroéconomiste

Les Termes de Référence complets des postes peuvent être consultés sur le site web de l'OMVG : www.omvg.org

1. Expert(e) en Traduction Français–Portugais

Principales missions et activités

Sous l'autorité de la Directrice de l'Administration et des Moyens Généraux, l'Expert(e) en Traduction Français–Portugais assure la traduction et la révision des documents institutionnels et techniques du français vers le portugais et du portugais vers le français.

À ce titre, sans que cela ne soit limitatif, il/elle devra notamment :

- traduire les documents institutionnels, administratifs, juridiques et techniques de l'Organisation ;
- relire, corriger et réviser les documents produits en portugais ;
- garantir la fidélité, la précision terminologique et la qualité rédactionnelle des traductions ;
- contribuer à l'élaboration et à la mise à jour d'un glossaire institutionnel français–portugais ;
- enrichir les mémoires de traduction et harmoniser la terminologie utilisée par l'Organisation ;
- appuyer les services de l'OMVG dans la préparation des documents multilingues ;
- préparer les supports linguistiques nécessaires aux réunions et événements impliquant la langue portugaise ;
- contribuer à l'amélioration des pratiques rédactionnelles multilingues au sein de l'Organisation.

Compétences requises

- Être titulaire d'un Master en Traduction ou diplôme (combinaison Français-Portugais) ;
- Justifier d'au moins trois (3) à cinq (5) années d'expérience professionnelle en traduction français–portugais ;
- Excellente maîtrise rédactionnelle du portugais et très bonne maîtrise du français ;
- Connaissance fonctionnelle de l'anglais souhaitée ;
- Maîtrise des outils de traduction assistée par ordinateur (Trados, Wordfast ou équivalent) ;
- Capacité à travailler dans un environnement institutionnel et multiculturel ;
- Rigueur, sens de l'organisation et respect strict de la confidentialité.

2. Expert(e) Agroéconomiste

Principales missions et activités

Sous l'autorité du Directeur de l'Environnement et du Développement Durable, l'Expert(e) Agroéconomiste contribue à la conception, à l'analyse économique, à la planification et au suivi des programmes et projets agro-sylvo-pastoraux et de développement rural de l'OMVG.

À ce titre, sans que cela ne soit limitatif, il/elle devra notamment :

- contribuer à l'élaboration et à l'actualisation des schémas directeurs de développement agro-sylvo-pastoral et rural ;
- participer à la formulation et à la structuration de programmes et projets intégrés dans les bassins sous juridiction OMVG ;
- appuyer la réalisation et l'analyse des études agroéconomiques et des

- études d'impact environnemental et social ;
- fournir une expertise dans l'évaluation de la viabilité économique et de la durabilité des projets ;
- contribuer à la mise en place des organes de gestion des programmes et projets ;
- appuyer la supervision technique de l'exécution des interventions ;
- participer à l'élaboration des budgets et au suivi-évaluation des performances des projets ;
- contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de communication et à la mobilisation des acteurs publics et privés ;
- appuyer la mise en œuvre de la politique de gestion intégrée et concertée des ressources naturelles dans le bassin.

Compétences requises

- Être titulaire d'un diplôme en agronomie, agroéconomie, économie rurale ou discipline équivalente ;
- Justifier d'au moins huit (8) années d'expérience dans le développement agricole et rural ;
- Expérience confirmée dans la formulation, l'analyse et le suivi de programmes et projets agro-sylvo-pastoraux ;
- Bonne connaissance des politiques agricoles des États membres de l'OMVG ;
- Maîtrise des méthodes d'analyse agroéconomique et de suivi-évaluation ;
- Capacité à travailler dans un environnement régional et multiculturel ;
- Excellente maîtrise d'au moins une des langues officielles de l'Organisation (français, anglais ou portugais). La maîtrise d'une deuxième langue officielle constitue un atout.

Autres conditions applicables à tous les postes

Les candidats doivent être :

- citoyens d'un État membre de l'OMVG ;
- âgés de cinquante-cinq (55) ans au plus ;
- aptes à travailler dans un environnement multiculturel et pluridisciplinaire ;
- disposés à effectuer des missions dans les États membres de l'Organisation.

L'OMVG applique une politique d'égalité des chances et encourage particulièrement les candidatures féminines.

Lieu d'affectation

Haut-Commissariat de l'OMVG basé à Dakar (Sénégal).

Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une copie du passeport ;
- les copies certifiées conformes des diplômes obtenus ;
- les copies des certificats de travail ;
- une (01) photo d'identité récente.

Dépôt et clôture des candidatures

Les dossiers de candidature devront être envoyés au plus tard le 17 avril 2026 à 12h00 GMT par voie électronique aux adresses suivantes : recrutement@omvg.org avec copie à laybaro@omvg.org, mndow@omvg.org et psantosba@omvg.org.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

L'OMVG se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel à candidatures ou de le modifier sans préjudice.



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

MINISTRE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE



UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA
COORDINATION DES PROGRAMMES
(UAGCP)

Avis d'Appel d'Offres pour un Marché à Bon de Commande

- L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, lance un avis Appel d'offres national N°006/2026/F/AON/FM-GAVI/UAGCP relatif à un contrat cadre à bons de commande pour la fourniture et livraison de matériel, équipements et consommables informatiques au profit de l'UAGCP et des entités de mise en œuvre (EMO)
- L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour ce marché en un lot.
- Le délai de livraison sera déterminé au moment de la commande en fonction des quantités.
- Ce marché est un contrat-cadre pluri-attributaires sans minimum ni maximum, conformément à l'article 47 du code de passation des marchés. Le marché sera attribué aux 3 premiers soumissionnaires techniquement conformes et moins chers par rapport au cumul des coûts unitaires. Et les articles sont repartis à chacun suivant qu'il est moins cher par rapport aux autres.
- Le marché est exécuté pour une durée d'un (1) an renouvelable une fois, sous réserve d'une évaluation positive de la prestation.
- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics guinéens concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
- Le DAO peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du 30/03/2026 au Service de Passation des Marchés de l'UAGCP, sis au 3e étage de l'immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise Paré, sur présentation d'un bordereau de versement de cinq cent mille (500 000) Francs Guinéens non remboursables payé comme suit :
 - 50% dans le compte du trésor public à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
 - 30% dans le compte de l'ARMP à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
 - 20% sur le compte N° 7308051300/GNF, intitulée « COMPTE OPERATIONNEL GAVI UAGCP », ouvert à ECOBANK.
- Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations par mail du lundi au vendredi entre 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes TU auprès :
Contact Email : tenders.uagcp@gmail.com cc : mickacamara1@yahoo.fr Tel :), mmutaba@2ac.fr, Tel RSPM : 624 07 77 77.
Les candidats peuvent adresser des demandes de clarification à l'autorité contractante jusqu'au 13/04/2026.
Les réponses aux demandes de clarifications seront envoyées à tous les candidats au plus tard 16/04/2026.
- Les exigences en matière de qualifications sont dans le paragraphe « Données particulières de l'appel d'offres ».
- Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.
- L'offre doit être rédigée en langue française et devra être déposée physiquement en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copie au plus tard 30/04/2026 à 10H00 GMT à l'adresse ci-après : sis au 3e étage de l'immeuble PALM RESIDENCE CAMAYENNE, sis sur la corniche nord de Camayenne, près de la clinique Ambroise Paré dans la commune de Dixinn.

Les offres seront ouvertes le 30/04/2026 à 10H30 GMT en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse susmentionnée.

12. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront jugées non recevables et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

13. Le critère d'attribution du marché est le prix pour les offres jugées techniquement conformes, conformément aux procédures décrites dans le dossier d'appel d'offres en respect à la loi régissant les marchés publics de Guinée.

14. L'offre devra demeurer valide pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission soit jusqu'au 29/07/2026.

15. L'offre doit Obligatoirement comprendre une garantie de soumission, sous la forme de garantie bancaire conforme modèle annexé au présent dossier d'appel d'offres, d'un montant de dix millions (10 000 000 GNF) francs guinéens.

16. NB : Les garanties de soumission émises par les compagnies d'assurances, institution de micro finance ou encore des chèques certifiés ne seront pas acceptés. Cette garantie demeurera valide pendant vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre (c'est à dire jusqu'au 26/08/2026). Si le soumissionnaire est un groupement, la garantie de soumission doit obligatoirement être émise au nom du groupement.

17. Les soumissionnaires devront prendre en compte dans la formulation de leurs prix unitaires, les redevances ci-dessous à payer en cas d'attribution du marché :

Lors de la contractualisation :

- Frais d'enregistrement du contrat au service des impôts : 1%

Lors de l'émission de chaque bon de commande

- ARMP : 0.6% de la valeur de la commande
- DGCMP : 0.3 % de la valeur de la commande

Cependant, les contrats seront enregistrés dans ces deux structures et le paiement se fera progressivement suivant les commandes.

Fait à Conakry, le 27/03/2026

Dr Timothy GUILAVOGUI
Le Coordonnateur



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

MINISTRE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE



UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA
COORDINATION DES PROGRAMMES
(UAGCP)

Avis d'Appel d'Offres pour un Marché à Bon de Commande

- L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, lance un avis Appel d'offres national N°007/2026/F/AON/FM-GAVI/UAGCP relatif à un contrat cadre à bons de commande pour la fourniture, livraison et installation de mobilier de bureau au profit de l'UAGCP et des Entités de Mise en Œuvre (EMO).
- L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour ce marché.
- Le délai de livraison sera déterminé au moment de la commande selon les quantités.
- Ce marché est un contrat-cadre sans minimum ni maximum, conformément à l'article 47 du code de passation des marchés. Le marché sera attribué aux 3 premiers soumissionnaires techniquement conformes et moins chers par rapport au cumul des coûts unitaires. Et les articles sont repartis à chacun suivant qu'il est moins cher par rapport aux autres.
- Le marché est exécuté pour une durée d'un (1) an renouvelable une fois, sous réserve d'une évaluation positive de la prestation.
- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics guinéens concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
- Le DAO peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du 30/03/2026 au Service de Passation des Marchés de l'UAGCP, sis au 3e étage de l'immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise Paré, sur présentation d'un bordereau de versement de cinq cent mille (500 000) Francs Guinéens non remboursables payé comme suit :
 - 50% dans le compte du trésor public à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
 - 30% dans le compte de l'ARMP à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
 - 20% sur le compte N° 7308051300/GNF, intitulée « COMPTE OPERATIONNEL GAVI UAGCP », ouvert à ECOBANK.
- Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations par mail du lundi au vendredi entre 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes TU auprès :
Contact Email : tenders.uagcp@gmail.com cc : mickacamara1@yahoo.fr Tel :), mmutaba@2ac.fr, Tel RSPM : 624 07 77 77.
Les candidats peuvent adresser des demandes de clarification à l'autorité contractante jusqu'au 15/04/2026.
Les réponses aux demandes de clarifications seront envoyées à tous les candidats au plus tard 17/04/2026.
- Les exigences en matière de qualifications sont dans le paragraphe « Données particulières de l'appel d'offres ».
- Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.
- L'offre doit être rédigée en langue française et devra être déposée physiquement en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copie au plus tard 06/05/2026 à 11H00 GMT à l'adresse ci-après : sis au 3e étage de l'immeuble PALM RESIDENCE CAMAYENNE, sis sur la corniche nord de Camayenne, près de la clinique Ambroise Paré dans la commune de Dixinn.

Les offres seront ouvertes le 06/05/2026 à 11H30 GMT en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse susmentionnée.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront jugées non recevables et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

12. Le critère d'attribution du marché est le prix, conformément aux procédures décrites dans le Dossier d'appel d'offres en respect à la loi régissant les marchés publics de Guinée.

13. L'offre devra demeurer valide pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission soit jusqu'au 03/08/2026.

14. L'offre doit Obligatoirement comprendre une garantie de soumission, sous la forme de garantie bancaire conforme modèle annexé au présent dossier d'appel d'offres, d'un montant de dix millions (10 000 000 GNF) francs guinéens.

NB : Les garanties de soumission émises par les compagnies d'assurances, institution de micro finance ou encore des chèques certifiés ne seront pas acceptés. Cette garantie demeurera valide pendant vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre (c'est à dire jusqu'au 31/08/2026). Si le soumissionnaire est un groupement, la garantie de soumission doit obligatoirement être émise au nom du groupement.

15. Les soumissionnaires devront prendre en compte dans la formulation de leurs prix unitaires, les redevances ci-dessous à payer en cas d'attribution du marché :

Lors de la contractualisation :

- Frais d'enregistrement du contrat au service des impôts : 1%

Lors de l'émission de chaque bon de commande

- ARMP : 0.6% de la valeur de la commande
- DGCMP : 0.3 % de la valeur de la commande

Cependant, les contrats seront enregistrés dans ces deux structures et le paiement se fera progressivement suivant les commandes.

Fait à Conakry, le 27/03/2026

Dr Timothy GUILAVOGUI
Le Coordonnateur



**MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE (MMG)
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (MEDD)**

**PROJET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, MINIERES
ET DE L'ENVIRONNEMENT (PGRNME)
CREDIT IDA N° 6885 – GN ET DON IDA N° 819 -GN**

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER (DAF) EN FAVEUR DE L'OFFICE GUINEEN DES PARCS NATIONAUX ET RESERVES DE FAUNE (OGPNRF) DU MEDD

AMI N°01/PGRNME/MEDD/CI/03/2026

Date de fin : 13 Avril 2026

I. CONTEXTE

La Guinée dispose d'importantes ressources naturelles avec (i) une biodiversité exceptionnelle en Afrique de l'Ouest comprenant des paysages forestiers uniques et des espèces phares, (ii) d'importantes ressources en eau (les principaux fleuves d'Afrique de l'Ouest y ayant leurs sources) et (iii) des ressources minières importantes et variées (en 2015 : 6ème producteur de Bauxite mondiale et premières réserves mondiales reconnues, 14ème producteur de diamants et d'importantes réserves de minerai de fer).

Les ressources naturelles renouvelables sont menacées dû d'une part aux développements incontrôlés de l'agriculture sur abatis-brûlis, de l'exploitation forestière et de la chasse et d'autre part par le développement d'importants projets miniers, de barrages et d'autres infrastructures (routes, lignes électriques...).

Depuis 2017, dans le cadre de la mise en œuvre de la « Vision 2040 », pour mettre en œuvre le pilier « gestion durable du capital naturel » le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, a engagé une réforme du secteur de l'environnement, comprenant (i) un volet organisationnel avec une réorganisation du Ministère en charge de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et (ii) un volet réglementaire avec la révision des principaux textes réglementaires cadres relatifs au capital naturel en Guinée.

Pour accompagner cette transition le gouvernement de Guinée a sollicité l'assistance de la Banque mondiale pour développer le Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minière et de l'Environnement (PGRNME) en continuité avec les opérations déjà mises en œuvre dans le pays et de manière complémentaire aux opérations en cours.

L'objectif de développement du projet est le renforcement des capacités institutionnelles pour une gestion intégrée des ressources naturelles et minières en Guinée et le renforcement des bénéfices issus de ces secteurs.

C'est dans ce cadre que l'OGPNRF souhaite engager un Directeur Administratif et Financier pour améliorer sa gestion financière dans le cadre de l'exécution des activités du projet.

II. TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous la responsabilité directe du Directeur Général de l'Office Guinéen des Parcs Nationaux des Réserves et Faune (OGPNRF), le Directeur Administratif et Financier travaillera en étroite collaboration avec les Conservateurs des différentes aires protégées.

Il/elle a pour mission principale de superviser, organiser et coordonner l'ensemble des services administratifs, comptables et financiers de l'OGPNRF central et de ses aires protégées y compris les systèmes informatiques liés ;

Il/elle sera notamment chargé(e) de :

- Assimiler et mettre en application le manuel de procédures administratives, financières et comptables de l'OGPNRF et celle de ses partenaires techniques et financiers ;
- Vérifier le respect des procédures administratives, financières et comptables et mise à jour des procédures en cas de besoin ;
- Assurer la budgétisation annuelle des activités de la Direction de l'OGPNRF et des aires protégées concernées dans le projet ;
- Assurer la Gestion administrative du personnel, l'établissement et la gestion des contrats du personnel, compensation du personnel y compris les avantages médicaux, les congés les horaires de travail en accord avec les dispositions de la loi du travail en vigueur en Guinée.
- S'assurer que les paiements sont bien documentés, vérifiés et approuvés par le Directeur de l'OGPNRF et ceci conformément aux budgets agréés ;
- Assurer la gestion des finances, de la qualité du budget réalisé et agrégé trimestriellement, le paiement des fournisseurs, des salaires du personnel d'appui et les charges connexes,
- Suivre l'exécution des dépenses engagées dans le traitement des règlements et l'analyse des réalisations budgétaires ;
- Centraliser l'ensemble des pièces comptables découlant de la gestion des aires protégées ;
- Élaborer des états financiers de l'OGPNRF et de tous les autres rapports de gestion et rapport de suivi financier requis ;
- Élaborer des rapports financiers (mensuel, semestriel et annuel) ;
- Effectuer des missions de vérification périodique (mensuelles ou trimestrielles) de la comptabilité des aires protégées pour s'assurer de leur bonne tenue ;
- Collaborer avec les missions d'audit et mettre à la disposition des auditeurs tous les documents ou informations et explications nécessaires pour la réalisation de leurs missions conformément aux dispositions du manuel de procédures et transmettre lesdits rapports dans les délais prescrits conformément au manuel de procédures ;
- Gérer les immobilisations de l'OGPNRF (rapprocher l'inventaire comptable de l'inventaire physique, dégager les écarts et les expliquer) ;
- Assurer l'inventaire régulier des acquisitions et du matériel de l'OGPNRF (idem pour les immobilisations) ;
- Élaborer et mettre en place un plan de formation / renforcement des capacités du personnel de gestion financière par des TDRs clairs et concis,
- Former un cadre désigné de la Direction en gestion financière ;
- Assurer une étroite collaboration avec l'Agent comptable et le Contrôleur Financier nommé par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

Toute autre tâche ou devoir dans le domaine de ses compétences qui peuvent lui être assignés par le Directeur Général de l'OGPNRF et conformément au Manuel de procédures.

III. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

Le Candidat devra avoir :

- Un diplôme minimum BAC+4/5 en comptabilité ou en gestion financière audit ou toute autre discipline connexe ;
- Une expérience pertinente de 5 à 10 ans dans le domaine comptable et financier ;
- Une maîtrise de la langue française,
- Une maîtrise de l'outil informatique (Excel, power point, Word, etc.) et des logiciels de comptabilité et de gestion de projet ;
- Des aptitudes avérées à élaborer, gérer et évaluer des plans financiers et administratifs ;
- Une capacité à travailler sous pression ;
- Une éthique élevée et un engagement personnel en faveur de la transparence et de la responsabilité ;
- Une connaissance des procédures de gestion financières des bailleurs et spécifiquement les procédures de la banque mondiale serait un atout ;
- Une bonne capacité de communication et d'analyse ;
- Une bonne capacité managériale ;

Le Directeur Administratif et financier sera mobilisé au sein des équipes de l'OGPNRF dans le cadre d'un processus compétitif ouvert et acceptable par la Banque mondiale.

IV. DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat est d'un (1) an renouvelable après évaluation satisfaisante des performances.

V. LIEU DE TRAVAIL

Poste basé à Conakry avec des déplacements dans les zones d'intervention de l'OGPNRF

VI. EVALUATION ANNUELLE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Les performances du/de la DAF seront évaluées annuellement par le Directeur Général de l'OGPNRF, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indication des résultats fixés. Les critères de performance comprendront des résultats d'audits annuels acceptables et le suivi des recommandations.

Les résultats de l'évaluation seront partagés avec le Gouvernement et la Banque mondiale. Ladite évaluation sera faite les six premiers mois et jointe au rapport semestriel du projet, par la suite les évaluations se feront annuellement et serviront de base au renouvellement du contrat.

VII. CONDITIONS D'EMPLOI ET DE RECRUTEMENT

Le Consultant sera recruté suivant la méthode de Sélection de Consultants Individuels (SCI) en application des dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant un Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale en vigueur (Edition Septembre 2025) et plus précisément de la clause 7.36 « Sélection de Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte »

NB : Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Pout autre renseignement complémentaire peut être obtenu par écrit auprès de l'Unité de Gestion du PGRNME du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures GMT à l'adresse suivante : Commune de Ratoma, Quartier Taouyah, Résidence Alimou, BP : 2413, Rue RO 128 à 100 mètres de l'Hôtel Mariador Parc-Conakry, Téléphone : +(224) 622 200 22/ 626 950 968, Email: oumar.wann@pgrnme.com et copie à fatoumata-hassanatou.bah@pgrnme.com et lamine.kaba@pgrnme.com. En plus les TDR pour le poste peuvent être obtenus aux mêmes adresses, à la demande.

VIII. DOSSIERS A FOURNIR :

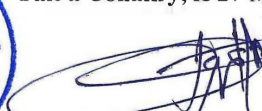
Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation, un Curriculum Vitae détaillé daté et signé (préciser les coordonnées de trois (3) employeurs précédents), les copies légalisées du ou des diplômes par les autorités compétentes (tribunal ou service de scolarité de l'Institution ayant délivré le diplôme) et les attestations de travail ou tout autre document faisant foi de l'expérience acquise.

Les candidatures doivent porter la mention « Candidature pour le Poste de Directeur Administratif et Financier » et être transmises par courrier électronique ou en copie dure sous plis fermé au plus tard le 13 Avril 2026 à 16 heures à l'adresses suivante :

Commune de Ratoma, Quartier Taouyah, Résidence Alimou, BP : 2413, Rue RO 128 à 100 mètres de l'Hôtel Mariador Parc-Conakry, Téléphone : +(224) 622 200 22/ 626 950 968, E-mail: oumar.wann@pgrnme.com et copie à fatoumata-hassanatou.bah@pgrnme.com et lamine.kaba@pgrnme.com



Fait à Conakry, le 27 Mars 2026


Oumar WANN

Formation professionnelle : “Allô Maître”, une plateforme pour connecter artisans qualifiés et clients lancée à Conakry



Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle a présenté, ce samedi 4 avril 2026, le programme « Allô Maître », une initiative destinée à faciliter l'accès à des services techniques de qualité tout en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Pensé comme une conciergerie technique, le dispositif met en relation, en temps

réel, des particuliers et des entreprises avec des artisans qualifiés et certifiés (maçons, électriciens, plombiers, menuisiers, entre autres) pour des travaux à domicile ou en milieu professionnel. À travers ce projet, les autorités entendent répondre à un double enjeu : améliorer l'offre de services techniques et créer des opportunités d'emploi pour les jeunes issus de la formation professionnelle.

une intervention soit via le numéro court 1010, soit à travers une plateforme numérique dédiée. Une fois la demande formulée, un devis est généré automatiquement avant l'intervention d'un technicien qualifié, suivie d'un mécanisme d'évaluation pour garantir la qualité du service.

Le programme s'articule autour de trois objectifs majeurs : favoriser l'insertion des jeunes diplômés, offrir des prestations fiables aux

particuliers comme aux entreprises, et s'imposer à terme comme un réseau national de référence dans le domaine des services techniques. À ce jour, le dispositif s'appuie sur un réseau de 130 artisans répartis dans neuf centres d'intervention installés notamment à Kaloum, Coléah, Dixinn, Matoto, Lambandji, Coyah et Boké » a-t-il expliqué.

Présente à la cérémonie, la représentante de l'UNICEF en Guinée a salué une initiative « porteuse d'avenir » pour la jeunesse. Après avoir testé elle-même le service, elle s'est dite « impressionnée par la qualité de l'accueil et le professionnalisme des intervenants », tout en encourageant l'élargissement des services proposés, notamment vers des métiers comme la couture.

De son côté, le directeur du projet, Hassimiou Souaré, a souligné que « Allô Maître » s'inscrit dans une dyna-

mique visant à transformer la formation en emploi durable. Il a insisté sur la nécessité de créer des passerelles concrètes entre les centres de formation technique et le marché du travail, dans un contexte où des milliers de jeunes peinent à accéder à une première opportunité professionnelle.

« Plus qu'un service, c'est une nouvelle approche de l'insertion professionnelle », a-t-il affirmé, mettant en avant un modèle basé sur la qualité, la transparence et la réactivité.

À travers ce programme, les autorités ambitionnent de structurer un secteur souvent informel, tout en valorisant le savoir-faire local. « Allô Maître » pourrait ainsi devenir, à terme, un levier de développement économique et un modèle d'intégration professionnelle pour la sous-région ouest-africaine.

GUINEENEWS

Guinée : Diawadou Bah prend la présidence de l'association professionnelle des banques et établissements de crédit

L'Association professionnelle des banques et établissements de crédit de Guinée a désormais un nouveau président. Diawadou Bah a officiellement pris fonction ce mercredi, 1er avril 2026, à l'issue d'une cérémonie de passation de service organisée dans un complexe hôtelier à Conakry. Cette cérémonie a été présidée par le gouverneur de la Banque centrale de la République de Guinée, en présence du ministre du Plan, Ismaël Nabé, ainsi que de Moussa Cissé, conseiller à la présidence. Elle a réuni les membres de l'association ainsi que ses partenaires, a constaté Guineematin.com à travers un de ses reporters.

Il succède à Sidy Mohamed Chérif, qui a dirigé l'association pendant quatre ans. L'élection de Diawadou Bah, directeur d'Ecobank, s'inscrit dans le cadre du respect des textes réglementaires de l'association. Un passage de témoin marqué par l'histoire de l'association, ses ambitions et son rôle dans la croissance de l'économie nationale. Dans son allocution, le président sortant, Sidy Mohamed Chérif, est revenu sur les

réalisations et les projets engagés sous sa mandature.

« Grâce à un effort collectif remarquable, nous avons révisé en profondeur les statuts, le règlement intérieur ainsi que les mécanismes de fonctionnement opérationnel. Cette révision a permis d'améliorer la transparence, l'efficacité et la représentativité de l'APB, en conformité avec les meilleurs standards internationaux. Grâce à la rigueur de gestion et à la contribution constante de tous les membres, l'APB dispose désormais d'une solvabilité renforcée, lui permettant de financer ses ambitions. À ce jour, nous disposons d'une trésorerie de plus de 20 milliards, placée en DAT et en emprunts obligataires. Nous n'avons plus d'arriérés, et la gouvernance mise en place amène tous les membres à s'acquitter de leurs obligations avant le mois d'avril. Je souhaite affirmer avec force et clarté que l'APB est résolument engagée, sous l'impulsion des autorités de la banque centrale, à identifier des solutions rapides, structurelles et durables afin de restaurer des conditions de liquidité stables

et favorables à la poursuite du financement de l'économie. L'APB réaffirme également sa volonté d'œuvrer davantage pour l'amélioration constante des conditions de vie des travailleurs du secteur bancaire », a-t-il déclaré.

Pendant sa prise de parole, le nouveau président de l'APB-Guinée a magnifié le travail accompli par son prédécesseur et exprimé sa volonté de s'inscrire dans la continuité, tout en consolidant les acquis existants.

« Je mesure l'importance des responsabilités qui m'attendent et je m'engage à poursuivre, dans la continuité, les initiatives bénéfiques pour notre profession. Je m'engage à faire de mon mieux pour en être digne. Je prends également, avec les membres du bureau de l'APB, l'engagement de faire de notre association une institution de référence pour le développement économique de notre pays. Par ma voix, nous vous réaffirmons notre volonté d'accélérer ses projets ainsi que notre disponibilité à participer

activement aux initiatives qui seront impulsées sous votre leadership. Nous nous engageons à travailler main dans la main avec la Banque centrale de la République de Guinée afin de construire un secteur financier de référence. Je suis honoré de servir notre communauté et déterminé à œuvrer pour le succès collectif de l'Association professionnelle des banques en Guinée. Ensemble, nous continuerons à promouvoir la transparence, l'innovation et la solidarité au sein de nos institutions », a-t-il promis.

Présidant la cérémonie de passation de service, le gouverneur de la Banque centrale, Dr Karamo Kaba, a rappelé le rôle de son institution dans la stabilité économique de notre pays. Il s'est également montré ferme face au non-respect des réformes engagées par la Banque centrale. Le gouverneur a, par ailleurs, invité les acteurs bancaires à améliorer le service client dans leurs différentes banques.

« La Banque centrale demeure un acteur central dans la coordination et l'appropriation des

règles prudentielles. Je souhaite rappeler que les réformes engagées par la Banque centrale sont obligatoires et que leur application uniforme constitue un impératif absolu. L'APB doit continuer à harmoniser les pratiques au sein des banques, faciliter les échanges techniques, accompagner les efforts de mise en conformité et, surtout, maintenir un dialogue constructif et constant avec la Banque centrale. La Banque centrale a agi pour stabiliser la situation, mais la pérennité de cette stabilisation dépend d'un meilleur service client. Nous devons réellement améliorer ce service. Je vous souhaite donc un mandat marqué par l'innovation, ce n'est pas un mot interdit, le pragmatisme et le renforcement de la discipline collective. Vous prenez la relève d'une équipe dont le travail a été remarquable, et je tiens à le souligner. Je suis convaincu que vous saurez prolonger cette dynamique avec détermination », a-t-il dit.

Moussa Konaté pour Guineematin.com



TONTINE MODERNE

ANTICIPER POUR CÉLÉBRER

JANVIER



Si toi de janvier
*décides d'activer la Tontine
 Moderne du CRG aujourd'hui*



JOUR DE TABASKI



... Toi du jour de la Tabaski
*n'auras pas à t'inquiéter pour
 le prix du bœuf, les bijoux de
 la mariée ou la réception.*



CREDIT RURAL DE GUINEE

CONTACTEZ- NOUS **626 55 55 55**

Ensemble travaillons pour notre réussite
#Meilleure microfinance 2025